

Créer sa stratégie de contenu sur les réseaux sociaux -2j

A la fin de cette formation, vous serez capable de créer des publications pertinentes pour vos cibles, de trouver les idées de contenu pour toute l'année et de planifier stratégiquement des publications sur plusieurs mois.

DUREE : 14.00 heures (2.00 jours)

SPECIALITE : 320 COMMUNICATION

PUBLIC VISE :

- Chefs d'entreprise, entrepreneurs, artisans
- Chargé de communication, Community manager
- Salariés

PREREQUIS :

- Bonne navigation informatique
- Avoir un smartphone récent avec de la capacité de stockage

ENCADREMENT PEDAGOGIQUE : Linda SCHELL, formatrice certifiée **Présentiel maximum** : 10 personnes

Objectifs pédagogiques

- Se démarquer de ses concurrents pour gagner en visibilité sur les réseaux sociaux
- Utiliser les réseaux sociaux pour promouvoir un produit ou un service
- Créer et planifier une stratégie digitale selon les objectifs commerciaux de l'entreprise

Contenu de la formation

- Se démarquer de ses concurrents pour gagner en visibilité sur les réseaux sociaux
 - Quels sont mes atouts d'entreprise ?
 - Zoom sur mes cibles, mes prospects et mes clients
 - Quel contenu créer pour se démarquer de ses concurrents ?
- Utiliser les réseaux sociaux pour promouvoir un produit ou un service
 - Analyse et audit de sa communication actuelle
 - Règles pour créer et rédiger une publication pertinente
 - Création de publications et notion recyclage de contenu
- Créer et planifier une stratégie digitale selon les objectifs commerciaux de l'entreprise
 - La méthode de création de stratégie digitale globale et ciblé
 - Planification et programmation de publication
 - Quelques outils et méthodes pour gagner du temps

Ce contenu de formation est donné à titre indicatif ; la société ASC Communication se réserve le droit de le modifier.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée en groupe restreint.
- Documents supports de formation projetés et imprimés.
- Travail sur paper board.
- Situation de handicap ou besoin d'un aménagement ? Contactez-nous.

MODALITES D'EVALUATION :

- Feuilles de présence.
- Mise en application sur exercices pratiques.
- Certificat de réalisation de l'action de formation

NATURE DE LA SANCTION :

Remise d'une attestation de formation

Programme mis à jour en Janvier 2024

EURL ASC COMMUNICATION au capital de 4000 € | Tél : 06.61.83.82.50 | E-mail : info@asc-communication.com

SIRET : 45074643300017 | NAF 7311Z | TVA intracommunautaire FR44450746433

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 93 83 04187 83 auprès du préfet de région de Provence-Alpes-Côte d'Azur